

CARTOGRAPHIE PROSPECTIVE 2024 de l'assurance



MÉTHODOLOGIE

La Cartographie prospective 2024 de la profession de l'assurance et de la réassurance a été élaborée par la commission Analyse des risques de France Assureurs en interrogeant fin 2023 les dirigeants de la profession. 230 experts du risque provenant de 40 entreprises d'assurance et de réassurance qui représentent 94% des placements et 93% du chiffre d'affaires des assureurs français ont ainsi contribué à cette nouvelle édition de la cartographie. Le questionnaire a été clôturé le 31 décembre 2023.

L'échantillon comporte :

- les directeurs responsables des risques représentés au sein de la commission Analyse des risques de France Assureurs;
- les dirigeants membres des autres commissions permanentes de France Assureurs: commission des Assurances de personnes, commission des Assurances de dommages et de responsabilité, commission Économique et financière, commission de la Réassurance, commission de la Distribution, commission des Affaires sociales, commission Numérique, commission Développement durable, commission de la Déontologie, commission Juridique, fiscale et de la concurrence, commission Lutte contre le blanchiment des capitaux.

Le questionnaire se décompose en deux parties.

La première partie identifie les menaces émergentes. Le questionnaire est alors composé de deux sous-parties, correspondant chacune à un critère d'appréciation des risques (fréquence et sévérité).

Les risques doivent être évalués à moyen terme: fréquence et sévérité à 5 ans.

Pour chacune des deux dimensions, il est demandé de noter chaque risque de 0 à 5, 0 ne représentant pas une menace et 5 une menace très importante. Pour la première fois cette année, les répondants ont également été invités à préciser l'horizon de survenance de ce risque: à court terme (0 à 2 ans) ou à moyen terme (3 à 5 ans).

L'impact attendu sur le secteur de l'assurance se limite aux conséquences directes sur l'entreprise d'assurance ou de réassurance. Sont concernés les effets sur les équilibres techniques (chiffre d'affaires, niveau des primes, taux d'assurance, fréquence et coût moyen des sinistres, ratio combiné), sur les équilibres financiers et prudentiels (valorisation des actifs ou du passif, ratio de solvabilité), ou sur d'autres dimensions liées à l'entreprise d'assurance (fiscalité, coûts divers) et à sa stratégie (nouveaux produits, nouveaux modèles).

La deuxième partie identifie les défis pour le secteur. Il est demandé de choisir et classer les cinq risques qui peuvent être considérés comme offrant également des opportunités de développement, sans horizon temporel. Dans le traitement des réponses, une note est attribuée allant de 5 pour l'axe de travail le plus important (classé en 1^{er} position) à 0 pour les risques n'ayant pas été sélectionnés. L'agrégation des réponses permet d'établir le classement des défis.

L'exercice de cartographie a été mené en prêtant une attention particulière aux points suivants :

- se détacher autant que possible de l'actualité: le classement sollicité à un horizon de cinq ans doit être en mesure d'informer sur les signaux faibles;
- considérer le caractère émergent des risques comme une rupture par rapport aux tendances sous-jacentes.

La consultation élargie à l'ensemble des dirigeants des entreprises d'assurance affine l'analyse en y intégrant le point de vue des professionnels responsables de branches d'activité ou de thématiques transversales.

GROUPES D'ASSURANCE PARTICIPANTS À LA 7^E ÉDITION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

ACM, AEMA GROUPE, AFI-ESCA, AGPM, ALLIANZ, AMDM, AXA, BNP PARIBAS CARDIF, CHUBB, CMMA, CNP, LE CONSERVATEUR, COVEA, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, GENERALI, GEN RE, GROUPAMA, GROUPE-SMA, HSBC, IMA, MACSF, MAE, MAIF, MALAKOFF MEDERIC-HUMANIS, MAPA-MAB, MATMUT, MFA, MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES, MUTEX, NATIXIS, NEUFLIZE VIE, PARTNER RE, PREVOIR GROUPE, SCOR, SMACL, SOGECAP, SWISS RE, SWISSLIFE FRANCE, THELEM, WAKAM.

| | |
|-------------------|---|
| Méthodologie..... | 2 |
| Synthèse..... | 4 |

01

LES RISQUES ÉMERGENTS..... 6

| | |
|-----------------------------------|---|
| Définition et identification..... | 7 |
|-----------------------------------|---|

| | |
|---|---|
| Description des risques de la Cartographie 2024..... | 7 |
|---|---|

| | |
|--|----|
| Évolution de la liste des risques retenus..... | 11 |
|--|----|

02

RÉSULTATS DE LA CARTOGRAPHIE 2024 DE LA PROFESSION.....12

| | |
|-------------------------|----|
| Risques et menaces..... | 13 |
|-------------------------|----|

| | |
|-----------------------|----|
| Risques et défis..... | 19 |
|-----------------------|----|

→ FOCUS

| | |
|---|----|
| Quels sont les risques les plus systémiques? Un réchauffement climatique à effet boule de neige! | 20 |
|---|----|

La profession de l'assurance et de la réassurance publie sa 7^e Cartographie des risques

La Cartographie prospective 2024 de la profession de l'assurance et de la réassurance a été élaborée par la commission Analyse des risques de France Assureurs en interrogeant, fin 2023, les dirigeants de la profession. Pour chacun des risques identifiés, répartis en six catégories (économique, environnemental, social et

sociétal, technologique, politique et règlementaire), ils ont donné leur appréciation de l'impact direct sur l'entreprise d'assurance ou de réassurance en termes de fréquence et de sévérité potentielle à cinq ans. Ils ont également signalé les principaux défis de la profession.

À un horizon de cinq ans, cyberattaques, dérèglement climatique et environnement économique sont les principales menaces

Si le trio de tête demeure inchangé par rapport aux éditions précédentes, la hiérarchie entre ces trois risques s'estompe sensiblement.

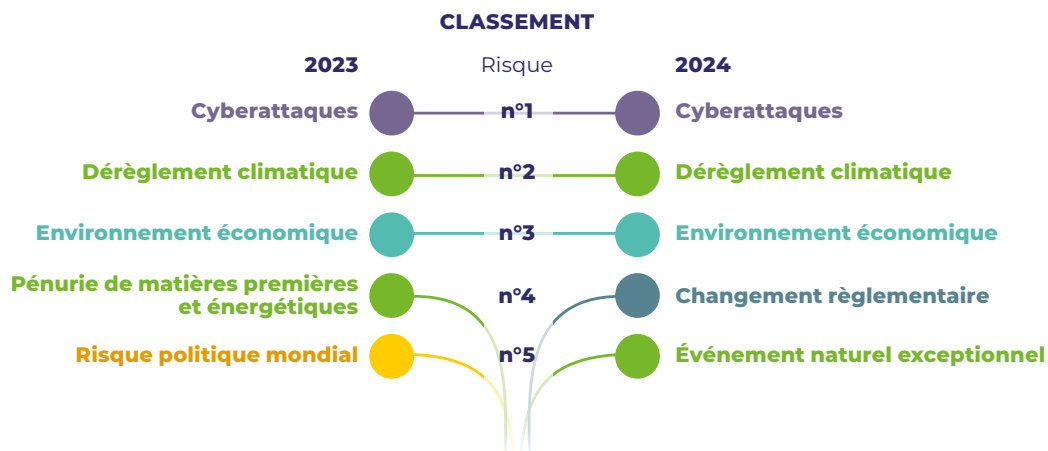
Le risque de **cyberattaques** (4,0; 4,2)¹ se maintient, de peu, en tête du classement des risques pour les entreprises d'assurance et de réassurance. Ce risque occupe cette position depuis la toute première édition de la cartographie. Son score évolue peu. Les entreprises poursuivent la mise en application de mesures et protocoles de sécurité, mais la sévérité des attaques pourrait s'accroître du fait du contexte géopolitique et de l'émergence de nouvelles techniques liées à l'intelligence artificielle.

Le **risque de dérèglement climatique** (4,0; 4,1) s'accroît nettement, aussi bien en fréquence qu'en sévérité. Bien qu'épargnée au premier semestre, l'année 2023 a été de nouveau frappée au second semestre par une sinistralité inédite avec des épisodes orageux sévères et des inondations d'une ampleur inédite dans le Nord et le Pas-de-Calais. Ailleurs dans le monde, la sinistralité est particulièrement élevée avec un coût économique

estimé à 260 milliards de dollars et un coût assurantiel qui franchit le seuil de 100 milliards de dollars pour la quatrième année consécutive². Il est à noter que la sinistralité des épisodes orageux sévères de 60 milliards de dollars est deux fois supérieure à sa moyenne des dix dernières années. Au-delà de la sinistralité de l'année 2023, le dérèglement climatique aura des effets néfastes à moyen et long terme et se traduira par un accroissement de la fréquence et de la sévérité des événements climatiques.

L'**environnement économique** (3,9; 3,9) complète le podium des risques. Il progresse fortement en fréquence et en sévérité dans un contexte d'inflation élevée, de resserrement de la politique monétaire et de baisse de la demande. Le net ralentissement de l'activité fait craindre une entrée en récession dans plusieurs économies avancées au tournant des années 2023 - 2024.

Depuis la première édition, jamais les trois premiers risques qui composent le podium n'ont atteint un niveau aussi élevé et n'ont été aussi proches dans le classement.



¹ Le score (fréquence; sévérité) a un minimum de (0; 0) et un maximum de (5; 5).

² Swiss Re Institute, «Insured losses from severe thunderstorms reach new all-time high of USD 60 billion in 2023», Swiss Re Institute estimates, 7 décembre 2023.

La sévérité potentielle de l'ensemble des risques s'accroît, exacerbant les risques réglementaires qui se répercutent sur certains risques économiques

Les résultats de cette nouvelle édition mettent en évidence une hausse des scores en sévérité pour la quasi-totalité des risques. Face à la montée des risques, la pression réglementaire est souvent la réponse apportée par le législateur. Ainsi, le secteur de l'assurance, par son implication plurielle dans l'économie, fait face à un risque d'avalanche réglementaire. Principalement identifiés comme des risques à court terme, ces risques pourraient affecter l'assurance dès 2024 en particulier *via* les directives européennes de reporting sur le

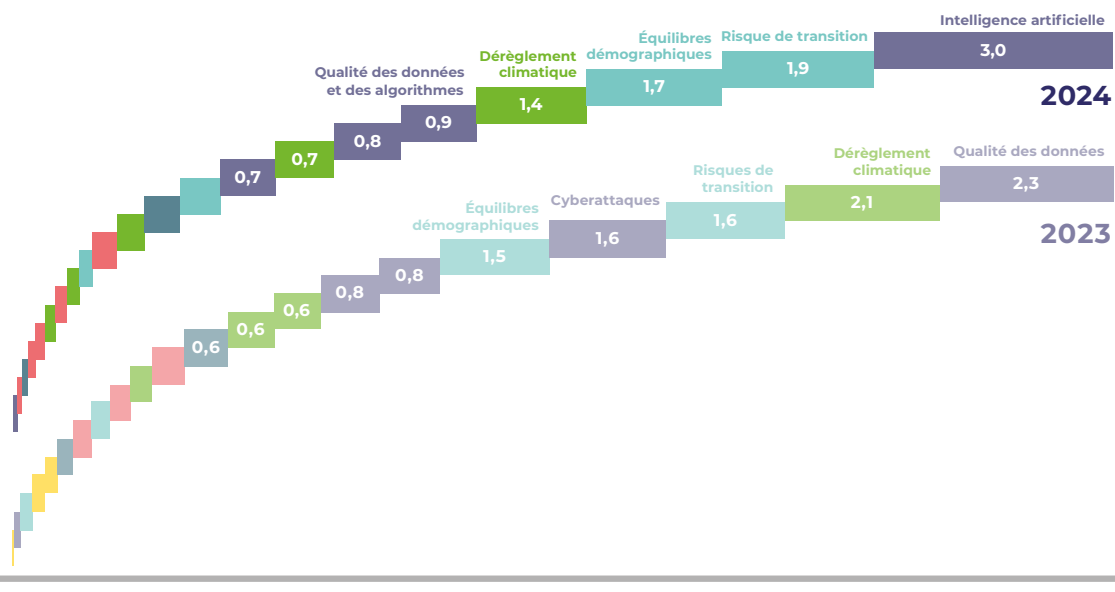
développement durable des entreprises (*Corporate Sustainability Reporting Directive - CSRD*) et de produits d'investissement (*Retail Investment Strategy - RIS*). Si ces textes permettent d'atténuer la survenance des risques, ils peuvent également avoir comme effet secondaire de limiter la capacité de l'industrie de l'assurance à faire face à de nouveaux risques. Les experts du risque indiquent en particulier un recul de la fréquence des risques systémiques et de transition qui s'accompagne d'une nette hausse de leur sévérité.

5 des 25 risques sont perçus comme des enjeux pour lesquels les assureurs peuvent renforcer les services rendus à la société

Les risques émergents font apparaître de nouveaux besoins auxquels les assureurs et réassureurs doivent répondre. Pour un très grand nombre d'acteurs, l'intelligence artificielle représente le premier axe de travail pour le secteur. En 2023, l'émergence d'outils grand public d'IA générative ouvre de nouvelles pistes d'amélioration des modes de travail et propulse ce nouveau risque directement à la première place.

A contrario, les travaux visant à la mise en place de produits assurantiels couvrant les cyberattaques atteignent un certain niveau de maturité. Le risque cyber, première menace depuis la première édition de cette cartographie, n'est désormais plus présent dans le top 5 des enjeux pour la profession.

ENJEUX POUR LE SECTEUR DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE



01

LES RISQUES ÉMERGENTS

DÉFINITION ET IDENTIFICATION DES RISQUES

Les risques émergents peuvent être définis comme ceux présentant une évolution dans leur nature ou une rupture dans leur fréquence ou leur sévérité. Ils se caractérisent généralement par une forte incertitude liée à l'absence d'historicité des observations mais aussi aux mutations scientifiques, technologiques, sociopolitiques ou aux régulations susceptibles de créer des discontinuités.

Pour cette nouvelle édition de la cartographie, 25 risques émergents ont été retenus. Ils sont classés en six catégories : risque économique, environnemental, social/sociétal, technologique, politique et règlementaire.

Ces différents risques interagissent fortement entre eux³. À titre d'exemple, le risque de réputation, qui apparaît dans le risque lié à la conduite des affaires (également dénommé *conduct risk*), est induit en partie par d'autres risques opérationnels comme les cyberattaques et le défaut de maîtrise des données et des algorithmes.

Pour chacun des risques ci-dessous, la cartographie présente :

- une description du périmètre du risque dans un premier temps et
- une présentation des conséquences associées à ce risque dans un second temps.

DESCRIPTION DES RISQUES DE LA CARTOGRAPHIE 2024



RISQUES ÉCONOMIQUES

- **Équilibres démographiques :** ruptures résultant de l'évolution de la mortalité et de la natalité (par exemple, amélioration des techniques de réanimation, nouveaux traitements contre le cancer...) avec un impact significatif sur l'évolution tendancielle du taux de mortalité et de l'espérance de vie, notamment en bonne santé.

→ **Le risque a des conséquences sur les équilibres publics-privés dans la prise en charge des risques sociaux, sur l'offre de nouveaux services à la personne, mais également sur les comportements de consommation (allocation de richesse, retraite, dépendance) et l'inflation des frais de santé.**

- **Environnement économique :** rupture d'un ou plusieurs agrégats économiques (par exemple récession, stagflation, déflation...) dans un contexte de marges de manœuvre limitées de la politique économique.

→ **Le risque aura notamment pour conséquences une hausse du risque de rachat et des impacts négatifs sur les marchés (financiers, immobiliers...). En non-vie, le risque de souscription serait particulièrement affecté en lien avec la dégradation du pouvoir d'achat.**

- **Risque systémique :** intensification du risque résultant d'une plus forte concentration des échanges sur un nombre limité d'intermédiaires (bourses, banques, monnaies...).

→ **Il pourrait en résulter une crise financière.**

- **Risque de transition :** ensemble des impacts financiers résultant d'une transition vers une économie bas-carbone désordonnée, trop tardive ou trop abrupte.

→ **Il en résultera une très forte hausse du coût du carbone dans un contexte de forte dépendance de certains secteurs aux énergies carbonifères, avec *in fine* une hausse des prix et une baisse de l'activité.**

³ Cf. J.-C. Merer, « Interconnexion des risques et interdépendances : un programme d'action encore d'actualité » et Rebecca Cheetham et Wayne Ratcliffe, « Les footprint scenario – Une illustration sur la plus grande catastrophe enregistrée en Europe au 20^e siècle (Messine-1908) », France Assureurs, *Cartographie prospective 2022 de l'assurance*, janvier 2022, p.19-21.



RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

- **Environnement et biodiversité:** amplification des pollutions et de l'artificialisation des sols, déforestation, disparition accélérée de la biodiversité et de certains écosystèmes, dégradation des sols et des eaux (surutilisation, usage de pesticides, agriculture intensive, raréfaction du sable).

→ Ces éléments ont un impact sur la santé physique et mentale et sur l'accès à l'alimentation. La disparition de certains écosystèmes accentue l'exposition humaine aux risques environnementaux (inondations, îlots de chaleur, émergence de maladies infectieuses).

- **Dérèglement climatique:** augmentation de la fréquence et de la sévérité des événements climatiques (sécheresse, tempêtes, inondations...). Ces sinistres peuvent être aigus (par exemple: les tempêtes) ou chroniques (par exemple: la montée des eaux).

→ Il a des conséquences globales notamment sur la santé des populations, les infrastructures et l'ensemble du système économique.

- **Risque pandémique:** augmentation du nombre de maladies non identifiées à expansion massive et rapide, notamment infectieuses, favorisée notamment par le commerce international et le tourisme, résistance accrue aux antimicrobiens.

→ Le risque aurait pour conséquence un engorgement, voire un effondrement, des systèmes de santé pouvant porter préjudice à la population. La réaction des pouvoirs publics est susceptible d'avoir un impact macroéconomique et sociétal fort (par exemple confinement, fermeture des frontières...).

- **Événement naturel exceptionnel:** événement naturel (par exemple tremblement de terre, crue de la Seine, super-volcans, éruptions solaires, météorites...) dont les conséquences peuvent être exacerbées par la densification de l'urbanisme et le développement des réseaux de télécommunication.

→ La survenance d'un tel événement à proximité de métropoles ou de sites à risque ou son impact sur la

chaîne de valeur et les réseaux pourraient générer, par effet d'entraînement, de graves conséquences humaines et économiques.

- **Pénurie de matières premières et énergétiques:** apparition de contraintes concernant l'exploitation, la production ou le transport de matières premières et énergétiques qui conduiraient à des pénuries de matières non substituables.

→ Ces pénuries auraient un effet récessif direct.



RISQUES SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

- **Inégalités et tensions sociales:** augmentation de l'écart de revenus ou de conditions de travail entre les différentes professions et catégories sociales, accru notamment par le recours croissant à l'intelligence artificielle (IA), avec une précarisation durable d'une partie de la population.

→ Cette évolution aurait un impact sur la qualité du risque et la consommation d'assurance (moindre couverture, hausse de la fraude), ainsi que sur le nombre d'émeutes et de violences urbaines. Il pourrait en résulter une hausse du risque politique.

- **Dégradation de la santé mentale:** notamment des capacités cognitives résultant (i) de l'intrusion incessante des outils numériques (risque d'addiction, de surmenage, de stress) et/ou (ii) du recours accru à des substances psychoactives (drogues récréatives, anxiolytiques, antidépresseurs...).

→ Ce phénomène peut avoir des conséquences économiques pour les victimes (perte de compétences, difficulté de maintien dans l'emploi) et pour la profession de l'assurance (hausse des prestations en santé).

- **Crise migratoire:** augmentation des migrations non maîtrisées à l'échelle internationale (guerres,

conséquences climatiques ou économiques) ou nationale (désertification des espaces ruraux au profit des centres urbains).

→ **Cette crise peut avoir des conséquences sanitaires, sociales (difficultés d'intégration, de logement) et économiques (disparition de pôles d'activité, dépendance accrue des ménages ruraux à la voiture).**

● **Risque lié à la conduite des affaires:** risque encouru par les clients (consommateurs, professionnels, entreprises...), les institutions financières ou, de façon plus globale, par les marchés, du fait des comportements inappropriés d'un ou plusieurs acteurs des secteurs de la banque ou de l'assurance, qu'il s'agisse d'une institution financière ou de son personnel⁴.

→ **Le risque lié à la conduite des affaires peut générer d'importants préjudices pour le consommateur et par conséquent détériorer la confiance des consommateurs et la réputation des professionnels. Les pouvoirs publics pourraient alors être amenés à réglementer et/ou légiférer.**

● **Risques RH:** accroissement des risques liés à la gestion des ressources humaines du fait de pénuries ou d'inadéquation de compétences, d'évolutions des moteurs motivationnels des salariés et d'une dégradation de la relation employeur-employé.

→ **Cela accroît la difficulté à trouver les compétences adéquates, à fidéliser les salariés et dégrade la qualité de service ainsi que la continuité de l'activité.**

→ RISQUES TECHNOLOGIQUES

● **Intelligence artificielle:** les avancées de l'IA et la diffusion rapide des outils l'utilisant permet de gagner en productivité. Cela peut cependant s'accompagner de risques pour l'économie et la société (cybercriminalité, enjeux éthiques, bouleversement du marché du travail).

→ **Les conséquences pour les assureurs seraient**

indirectes mais potentiellement sévères, du simple dommage de matériels à la perte d'exploitation, voire dans des cas extrêmes à la mise à l'arrêt de certaines activités économiques.

● **Cyberattaques:** aggravation des cyberattaques, en particulier majeures, en nombre et en exposition, apparition de nouvelles formes et techniques, accroissement de la vulnérabilité (atteinte aux infrastructures majeures, voitures autonomes, *pacemakers*, objets connectés).

→ **Les conséquences sont d'ordre économique (au niveau de l'individu, de la société comme du pays) et géopolitique. Elles favorisent par ailleurs l'émergence de nouvelles formes de crimes organisés.**

● **Disruption du secteur de l'assurance:** provoquée par l'arrivée de nouveaux acteurs, parfois non soumis à la réglementation (GAFAM et insurtechs), et de nouveaux modes de consommation à la suite de progrès issus de l'intelligence artificielle.

→ **Elle a pour conséquences des pertes de parts de marché, voire des faillites pour les assureurs traditionnels.**

● **Qualité des données et algorithmes:** la profusion de données accroît le risque relatif à leur utilisation (fiabilité, lisibilité, pérennité et contrôle) notamment en rendant nécessaire le recours aux modèles et algorithmes de décisions (effet « boîte noire »). La numérisation des entreprises et un recours accru à l'intelligence artificielle (IA) concourent à augmenter ces risques.

→ **Les risques peuvent alors être réputationnels, en cas de décision contraire à l'éthique, ou opérationnels en cas d'inadéquation de l'algorithme à une situation nouvelle ou en cas d'erreur de développement.**

● **Vulnérabilité des infrastructures stratégiques:** des dysfonctionnements internes peuvent provoquer des accidents sur des infrastructures industrielles ou de réseaux. Ce risque est accentué par le vieillissement des infrastructures et l'insuffisance des contrôles sur les sites à risque (manque de moyens, sous-traitance...).

→ **Les coûts seraient humains (pertes humaines, impact sur la santé), mais également économiques et environnementaux.**

⁴ L'International Association of Insurance Supervisors (IAIS) donne la définition suivante: "Conduct of business risk can be described as the risk to customers, insurers, the insurance sector or the insurance market that arises from insurers and/or intermediaries conducting their business in a way that does not ensure fair treatment of customers." dans son rapport *Issues paper on conduct of business risk and its management*, publié en novembre 2015. Cf. Revue ACP, n°26, janvier-février 2016, p.15.



RISQUES POLITIQUES

- **Risque politique français:** résurgence de conflits intérieurs, d'indépendantismes, perte de confiance vis-à-vis du gouvernement, montée des populismes, polarisation de la société et blocage politique.

- **Risque politique européen:** la montée des populismes dans les pays européens favoriserait la remise en question de la légitimité des instances européennes, la menace de sortie de la zone euro, voire l'éclatement de l'Union européenne.

- **Risque politique mondial:** incapacité des instances internationales à résoudre les problèmes économiques, climatiques ou géopolitiques régionaux ou entre superpuissances, montée du protectionnisme et recul du multilatéralisme, guerres commerciales, cyber ou physiques, reconfiguration des puissances mondiales et des sphères d'influence.

→ **Les risques politiques français, européens et mondiaux pourraient avoir un impact sur la réglementation du secteur (pour les deux premiers risques), sur l'activité à l'international (pour les deux derniers risques) et sur les actifs (valorisation, impact sur les marchés financiers et les matières premières). Ils peuvent également se traduire par des mouvements de population et des perturbations des flux commerciaux.**

- **Risque de terrorisme:** le risque d'attaques terroristes s'accroît avec l'apparition de nouvelles formes d'actions et de nouvelles cibles.

→ **L'impact peut être important sur la fréquence des sinistres.**



RISQUES RÉGLEMENTAIRES

- **Risque de non-conformité et de sanctions:** augmentation de la complexité des réglementations et du niveau des sanctions. L'évolution des systèmes d'information contribue également au risque de perte de maîtrise des données, notamment personnelles.

→ **L'impact est important sur les coûts de fonctionnement (sanctions ou mise en conformité).**

- **Changement réglementaire:** risque d'avalanche réglementaire avec notamment un risque de surtransposition des directives européennes et des changements potentiellement rétroactifs. Certaines évolutions pourraient entraîner des conséquences opérationnelles, comptables ou prudentielles.

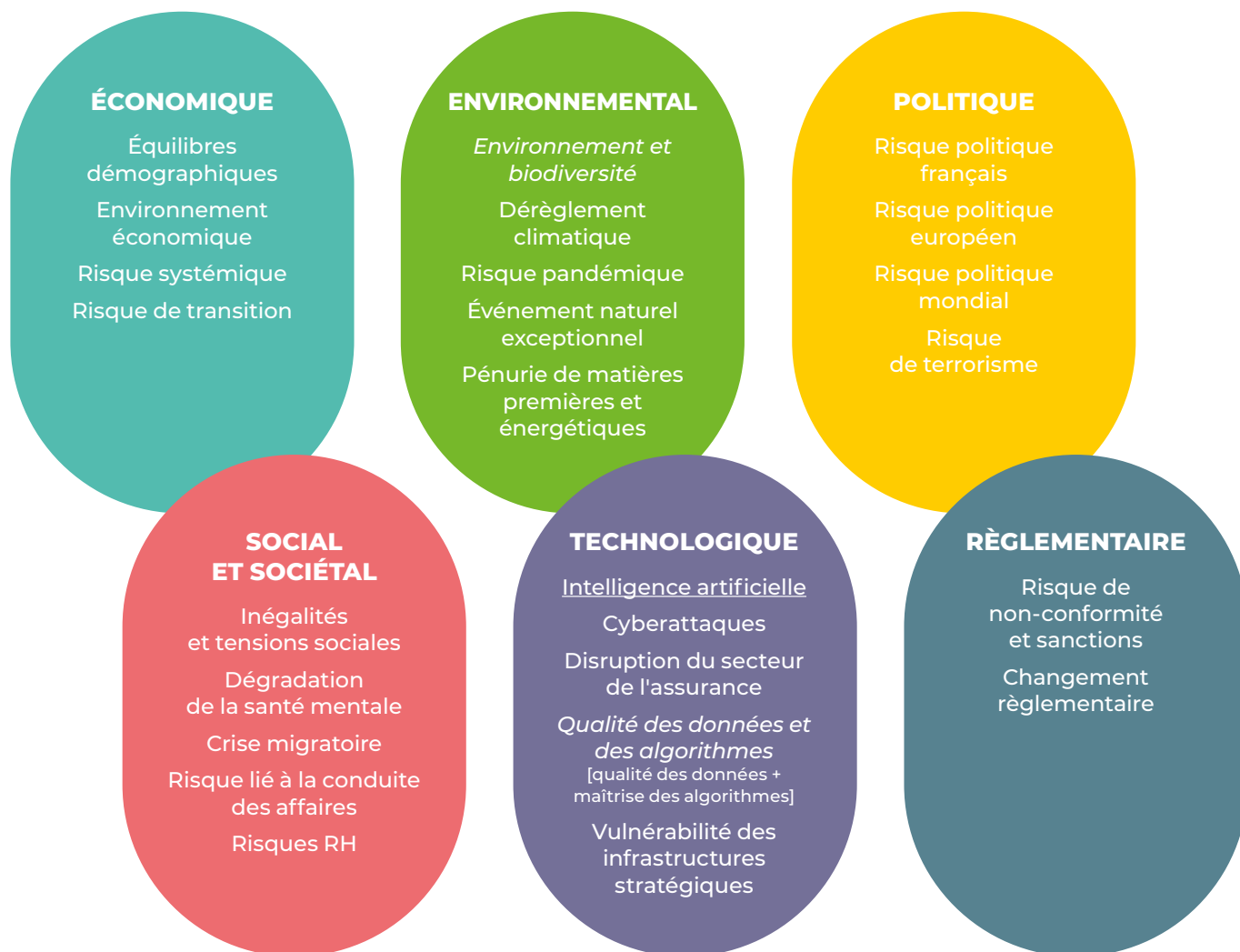
→ **Il en résulte une instabilité de la réglementation. Les conséquences peuvent toucher les entreprises en termes de coûts avec en particulier l'affectation de ressources humaines à des tâches auxiliaires. De nouvelles réglementations pourraient pénaliser le *business model* avec un risque de mise à l'arrêt de l'activité. Des évolutions des normes comptables ou du référentiel prudentiel pourraient conduire à une illisibilité du bilan et accroître le risque financier.**

Tous ces risques sont susceptibles d'avoir un impact sur la souscription de contrats d'assurance, la sinistralité, les fonds propres ou le ratio de solvabilité des entreprises d'assurance.

⁴ Le CRO forum donne la définition suivante d'"Evolving terrorism": «The risk of terrorism has been constantly evolving over the last two decades. Due to its changing nature, the assessment of this risk is made difficult and above all subjective: it is impossible to learn and infer from the past in order to model the future in the same way as we do with Nat Cat perils for instance. This makes any probabilistic modelling on this risk difficult and this is why assessing the plausibility of a specific type of terrorist attack in the future largely relies on expert judgment. Potential threats are NBCR terrorist attacks (Nuclear, Biological, Chemical, Radiological) and other non-conventional terrorist attacks on computer systems and industrial installations (Cyber terrorism, Electro-Magnetic Pulse (EMP))».

ÉVOLUTIONS DE LA LISTE DES RISQUES RETENUS

Note de lecture: le schéma ci-dessous permet d'identifier les évolutions par rapport à la précédente édition de la Cartographie.
 · Les risques soulignés correspondent aux nouveaux risques.
 · [Les risques fusionnés] sont indiqués entre crochets.
 · Les risques en *italique* indiquent une évolution dans la définition du risque.



Des 25 risques de l'édition précédente, tous ont été conservés et un risque a été ajouté (l'Intelligence artificielle, cf. *supra*). La définition de certains risques a également évolué pour davantage de précision.

Risque ajouté

Technologique: Intelligence artificielle

Ce risque concerne les effets de l'intelligence artificielle sur les assurés et l'environnement économique et social. Il se distingue ainsi des autres risques technologiques (**cyberattaques** et **qualité des données et des algorithmes**).

Risque fusionné

Technologique: Qualité des données

Ce risque a été fusionné avec deux autres risques. Il comporte en effet deux aspects distincts: un premier lié à la réglementation RGPD avec un **risque de non-conformité** et un second qui se rapproche du risque opérationnel lié aux **algorithmes**

02

RÉSULTATS DE LA **CARTOGRAPHIE 2024 DE LA PROFESSION**

Les résultats sont présentés pour l'ensemble des répondants, sans distinction liée à la fonction, l'activité principale du groupe d'assurance d'appartenance et sans pondération. Les réponses à l'enquête représentent cependant un travail collectif, impliquant parfois l'ensemble des dirigeants ou l'ensemble des membres d'une direction pour fournir une réponse unique.

RISQUES ET MENACES

➔ **En 2024, la famille des risques environnementaux consolide sa première position, devant les familles des risques règlementaires et économiques.**

La cartographie prospective 2024 de la profession de l'assurance et de la réassurance place la famille des risques **environnementaux** en première position (score moyen⁵ de 3,3, cf. graphique 1a), devant les risques règlementaires (3,2) et économiques (3,1). Les familles des risques **politiques** (3,0) et **technologiques** (3,0) se trouvent légèrement en retrait. Les risques sociaux et sociétaux ferment la marche (2,6).

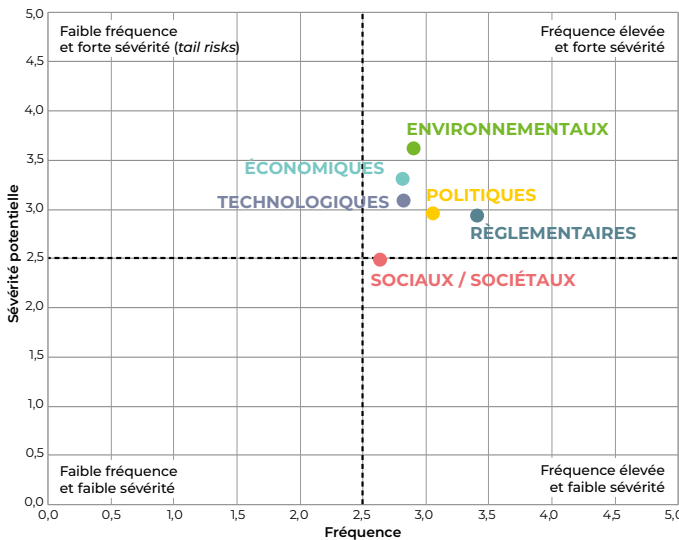
Par rapport à 2023, l'ensemble des familles de risques progressent en sévérité. Cependant, pour les **risques environnementaux, économiques et technologiques**,

cette évolution est contrebalancée par une baisse de la fréquence (cf. graphique 1b). Les **risques politiques et sociétaux** progressent en fréquence et en sévérité. Enfin, les **risques règlementaires** se distinguent par une quasi-stabilité de la sévérité, mais une forte hausse de la fréquence.

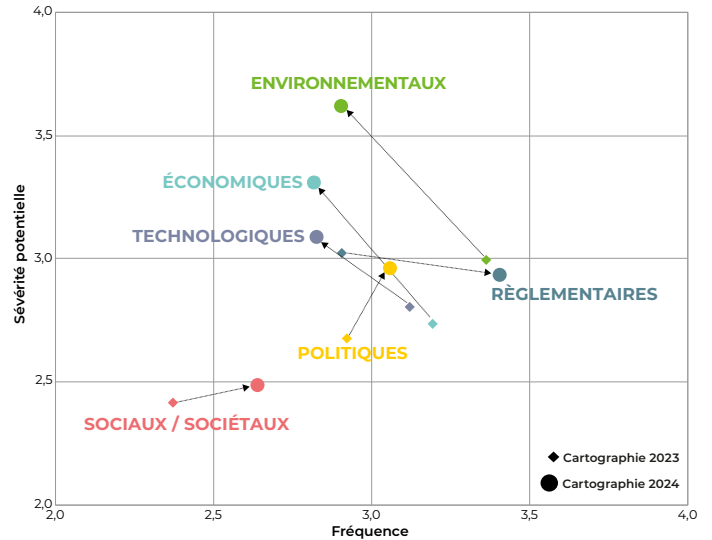
Ces familles englobent différents risques à la granularité plus fine et pour lesquels l'évaluation par la profession peut différer. Il convient dès lors de les analyser plus en détail (cf. *infra*).

FAMILLE DES RISQUES À 5 ANS

GRAPHIQUE 1a Niveau 2024



GRAPHIQUE 1b Évolution 2024 par rapport à 2023



⁵ Le score moyen correspond à la moyenne entre le score de fréquence et de sévérité.

| CLASSEMENT DES RISQUES À 5 ANS | | | ÉVOLUTION | |
|--------------------------------|---|------------|-----------|--------------|
| RANG | RISQUES | SCORE | RANG | SCORE |
| 1 | Cyberattaques | (4,0; 4,2) | (0) | (-0,1; +0,2) |
| 2 | Dérèglement climatique | (4,0; 4,1) | (0) | (+0,3; +0,3) |
| 3 | Environnement économique | (3,9; 3,9) | (0) | (+0,2; +0,4) |
| 4 | Changement réglementaire | (3,6; 3,0) | (+5) | (+0,7; -0,1) |
| 5 | Événement naturel exceptionnel | (2,1; 4,3) | (+1) | (-1,6; +1,8) |
| 6 | Risque politique mondial | (3,2; 3,2) | (-1) | (-0,2; +0,1) |
| 7 | Risque de transition | (2,8; 3,5) | (+4) | (-0,3; +0,8) |
| 8 | Risque de terrorisme | (3,4; 2,9) | (+9) | (+0,7; +0,3) |
| 9 | Pénurie de matières premières et énergétiques | (2,9; 3,2) | (-5) | (-0,4; +0,0) |
| 10 | Environnement et biodiversité | (3,1; 3,0) | (-3) | (+0,1; -0,1) |
| 11 | Risque de non-conformité et de sanctions | (3,2; 2,9) | (-1) | (+0,3; 0,0) |
| 12 | Risque systémique | (2,6; 3,4) | (-4) | (-1,0; +0,9) |
| 13 | Risque pandémique | (2,4; 3,5) | (+3) | (-0,5; +1,1) |
| 14 | Inégalités et tensions sociales | (2,9; 2,8) | (0) | (+0,2; 0,0) |
| 15 | Risque politique français | (2,9; 2,8) | (+3) | (+0,4; +0,4) |
| 16 | Intelligence artificielle | (2,8; 2,9) | | nouveau |
| 17 | Risque politique européen | (2,7; 2,9) | (-5) | (-0,4; +0,3) |
| 18 | Qualité des données et des algorithmes | (2,8; 2,7) | (-3) | (+0,1; +0,0) |
| 19 | Vulnérabilité des infrastructures stratégiques | (2,3; 2,9) | (-6) | (-0,8; +0,5) |
| 20 | Crise migratoire | (2,9; 2,3) | (-1) | (+0,6; -0,2) |
| 21 | Risques RH | (2,7; 2,5) | (-1) | (+0,3; +0,1) |
| 22 | Disruption du secteur de l'assurance | (2,1; 2,8) | (-1) | (-0,4; +0,6) |
| 23 | Dégradation de la santé mentale | (2,5; 2,4) | (+2) | (+0,4; +0,2) |
| 24 | Risque lié à la conduite des affaires | (2,1; 2,4) | (-1) | (-0,2; +0,2) |
| 25 | Équilibres démographiques | (2,0; 2,4) | (-3) | (-0,4; +0,2) |

Note de lecture: Le risque de cyberattaques majeures est le premier risque à cinq ans selon les dirigeants interrogés. Le score (4,0; 4,2) en termes de probabilité d'occurrence et d'impact potentiel respectivement est le plus élevé.

Note: Les scores de probabilité et d'impact sont additionnés pour déterminer le classement des risques.

➔ Pour la 7^e année consécutive, les cyberattaques demeurent en 1^{re} position du classement...

Les cyberattaques restent le principal risque avec un score moyen de 4,1⁶, en légère hausse sur un an (+0,1 point comme résultante de +0,2 point en sévérité et -0,1 point en fréquence). Il est le premier risque en fréquence (4,0) et le deuxième en sévérité (4,2, cf. tableau 1). C'est également le risque le plus cité comme étant un risque à court terme (86 %, cf. figure 2). La menace cyber est restée à un niveau très élevé tout au long de l'année 2023, avec une progression de la variété et de la quantité d'attaques⁷. Une forte augmentation des incidents impliquant des

rançongiciels (un tiers des incidents) a été en particulier reportée en début d'année dans l'Union européenne. Le secteur public demeure la principale cible de ces attaques. En France⁸, les attaques contre les collectivités locales ont principalement des objectifs lucratifs, les auteurs profitant de systèmes d'information peu ou mal sécurisés. L'existence d'interconnexions ou de regroupements de systèmes d'information conduit par ailleurs à accroître les risques. Les collectivités font également l'objet d'attaques dans un objectif de déstabilisation.

⁶ Le score (fréquence; sévérité) a un minimum de (0; 0) et un maximum de (5; 5). Le score moyen correspond à la moyenne entre le score de fréquence et de sévérité.

⁷ European Union Agency for Cybersecurity (ENISA), *ENISA Threat Landscape 2023*, 19 octobre 2023.

⁸ Anssi, *Synthèse de la menace ciblant les collectivités territoriales*, 23 octobre 2023.

Néanmoins, il s'agit en majorité d'attaques peu dommageables, menées par des activistes en quête de visibilité. Cependant, le contexte géopolitique tendu⁹ accroît les risques, notamment d'opérations menées par des acteurs réputés étatiques. Enfin, les attaques à destination du

secteur de la santé¹⁰ demeurent importantes, certes en nombre, mais surtout en sévérité potentielle du fait de la sensibilité des données et des conséquences en cas de perturbation de l'activité.

... mais cette position n'a jamais été aussi contestée du fait de l'intensification des sinistres climatiques et de l'accumulation des risques économiques

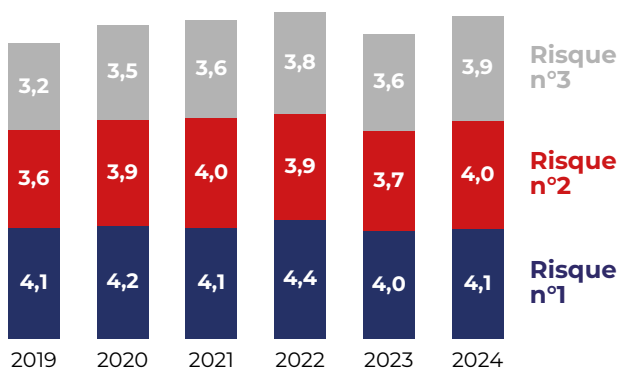
Le dérèglement climatique et l'environnement économique demeurent cette année en deuxième et troisième position du classement. Cependant, ces risques progressent nettement en fréquence et en sévérité au point que l'écart entre les trois premiers risques du classement n'a jamais été aussi faible et n'apparaît plus significatif (cf. graphiques 2a et 2b). Seuls 0,1 point et 0,2 point séparent désormais le premier risque du deuxième et du troisième respectivement. S'agissant des événements climatiques, le coût des catastrophes naturelles est estimé dans le monde à 260 milliards de dollars, pour un coût pour l'assurance de 100 milliards de dollars¹¹. Bien qu'en baisse de 25% par rapport à 2022, ce coût dépasse le seuil des 100 milliards de dollars pour la quatrième année consécutive. En France, l'année 2023 aura été marquée sur le plan climatique par des épisodes orageux sévères, des inondations d'une ampleur inédite dans le Nord et le Pas-de-Calais et un nouvel épisode de sécheresse significatif. Du fait de la trajectoire des émissions de gaz à effet de serre, la dérive de la sinis-

tralité climatique devrait se poursuivre, accentuant ainsi le risque de **dérèglement climatique** en fréquence et en sévérité, lequel croît de 0,6 point en un an (+0,3; +0,3). Cette révision à la hausse de ce risque peut également tenir à sa capacité à entraîner de très nombreux autres risques (cf. focus p.21 *Quels sont les risques les plus systémiques? Un réchauffement climatique à l'effet boule de neige!*).

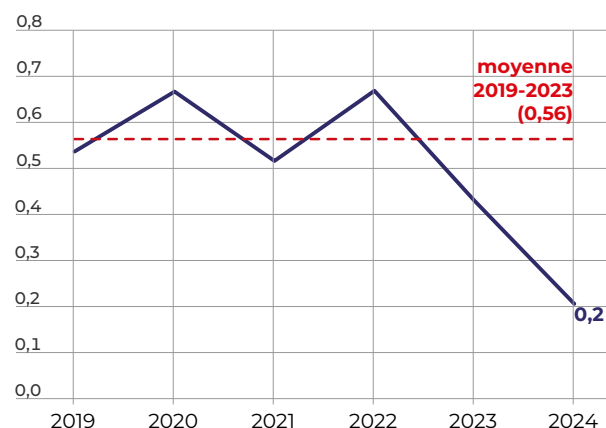
S'agissant de l'environnement économique, la persistance de l'inflation à un niveau élevé en 2023 et la hausse des taux pèsent sur l'activité. Le risque **environnement économique** se dégrade ainsi de +0,6 point également, légèrement plus en sévérité (+0,4) qu'en fréquence (+0,2). Il est également l'un des risques les plus cités à court terme (en 3^e position également, à 81%) en raison d'une nette dégradation du climat des affaires sur la fin de l'année 2023 qui présage d'un début d'année 2024 difficile. Ainsi, les taux élevés continueraient de peser sur l'économie l'année prochaine¹². Par ailleurs,

FOCUS SUR LE SCORE MOYEN DES TROIS PREMIERS RISQUES DU CLASSEMENT

GRAPHIQUE 2a Évolution depuis 2019



GRAPHIQUE 2b Différence de scores entre le 1^{er} et le 3^e risque



⁹ Anssi, *Grands événements sportifs – Évaluation de la menace 2023*, 30 août 2023.

¹⁰ European Union Agency for Cybersecurity (ENISA), *Health threat Landscape*, 5 juillet 2023.

¹¹ Swiss Re Institute, *Insured losses from severe thunderstorms reach new all-time high of USD 60 billion in 2023*, Swiss Re Institute estimates, 7 décembre 2023.

¹² OFCE, *Sous la menace du chômage: Perspectives 2023-2024 pour l'économie française*, 17 octobre 2023.

avec la baisse de la demande et la hausse des coûts, les défaillances d'entreprises en France pourraient croître de +49% en 2024¹³, à 57 000 et concerneraient notamment les grandes entreprises. Elles dépasseraient ainsi de

11% le niveau pré-Covid. Le scénario d'une entrée en récession technique au tournant des années 2023-2024 de plusieurs économies avancées, dont la France, ne peut être écarté à ce stade.

➔ La sévérité potentielle de l'ensemble des risques s'accroît, exacerbant les risques réglementaires...

Les résultats de la cartographie 2024 mettent en évidence une hausse des scores en sévérité pour la quasi-totalité des risques (cf. graphique 3). Ces augmentations sont parfois substantielles, autour de +1 point. Ainsi le **risque pandémique**, le **risque systémique** et le **risque de transition** s'accroissent en sévérité respectivement de +1,1 point, +0,9 point et +0,8 point¹⁴. *A contrario*, les baisses ne concernent que deux risques : **crise migratoire** et **changement réglementaire** (resp. -0,2 et -0,1 en sévérité). En revanche, les variations en fréquence sont beaucoup plus diverses. Il en résulte une légère augmentation du score global (+0,2 en moyenne). Cette augmentation est généralisée sur l'ensemble de la distribution puisque le premier quartile et la médiane augmentent également de +0,2 point (+0,1 point pour le troisième quartile).

Face à la montée des risques affectant l'ensemble de la société, la réglementation est souvent la réponse apportée par le législateur. Ainsi, le secteur de l'assurance, par son implication plurielle dans l'économie, fait face à un risque d'avalanche réglementaire :

- en tant que financeur clé de l'économie, l'assurance sera soumise à l'ensemble des réglementations visant à orienter l'épargne vers les PME, l'innovation, la transition verte...;
- en tant qu'assureur des biens des ménages, des professionnels et des entreprises, l'assurance est soumise à des règles strictes de solvabilité dans un contexte concurrentiel fort;
- en tant que prestataire de services, l'assurance est directement concernée par les questions de pouvoir d'achat.

Ainsi, les assureurs perçoivent une nette hausse de la fréquence du risque de **changement réglementaire** (+0,7) et en conséquence du **risque de non-conformité et de sanctions** (+0,3). Ce risque pourrait se matérialiser à partir de 2024 avec les directives européennes de *reporting* climat (*Corporate Sustainability Reporting Directive* - CSRD) et de produits d'investissement (*Retail Investment Strategy* - RIS). Ces deux risques sont principalement considérés comme des risques à court terme (respectivement 83% et 66%, cf. figure 2).

... lesquels se répercutent sur certains risques économiques

Le resserrement des réglementations permet ainsi d'agir sur la probabilité de survenance des risques. Les réglementations prudentielles et ESG, particulièrement nombreuses sur la période récente, réduisent la fréquence des **risques systémiques** (-1,0) et **de transition** (-0,3). Cependant, elles peuvent également limiter la capacité de l'industrie de l'assurance à faire face à l'éclosion de nouveaux risques. Les experts du risque indiquent ainsi un recul de la fréquence de ces deux risques qui s'accompagne d'une nette hausse de leur sévérité (+0,9 et +0,8 respectivement).

Concernant plus particulièrement le risque de transition, le chemin de crête est étroit entre une transition vers une économie bas-carbone trop tardive ou une transition

trop abrupte. Si la première expose la profession au risque d'image, la seconde porte en elle le risque d'une transition désordonnée. Ce risque est considéré comme un risque à moyen terme, à un horizon de trois à cinq ans, par 91% des experts du risque.

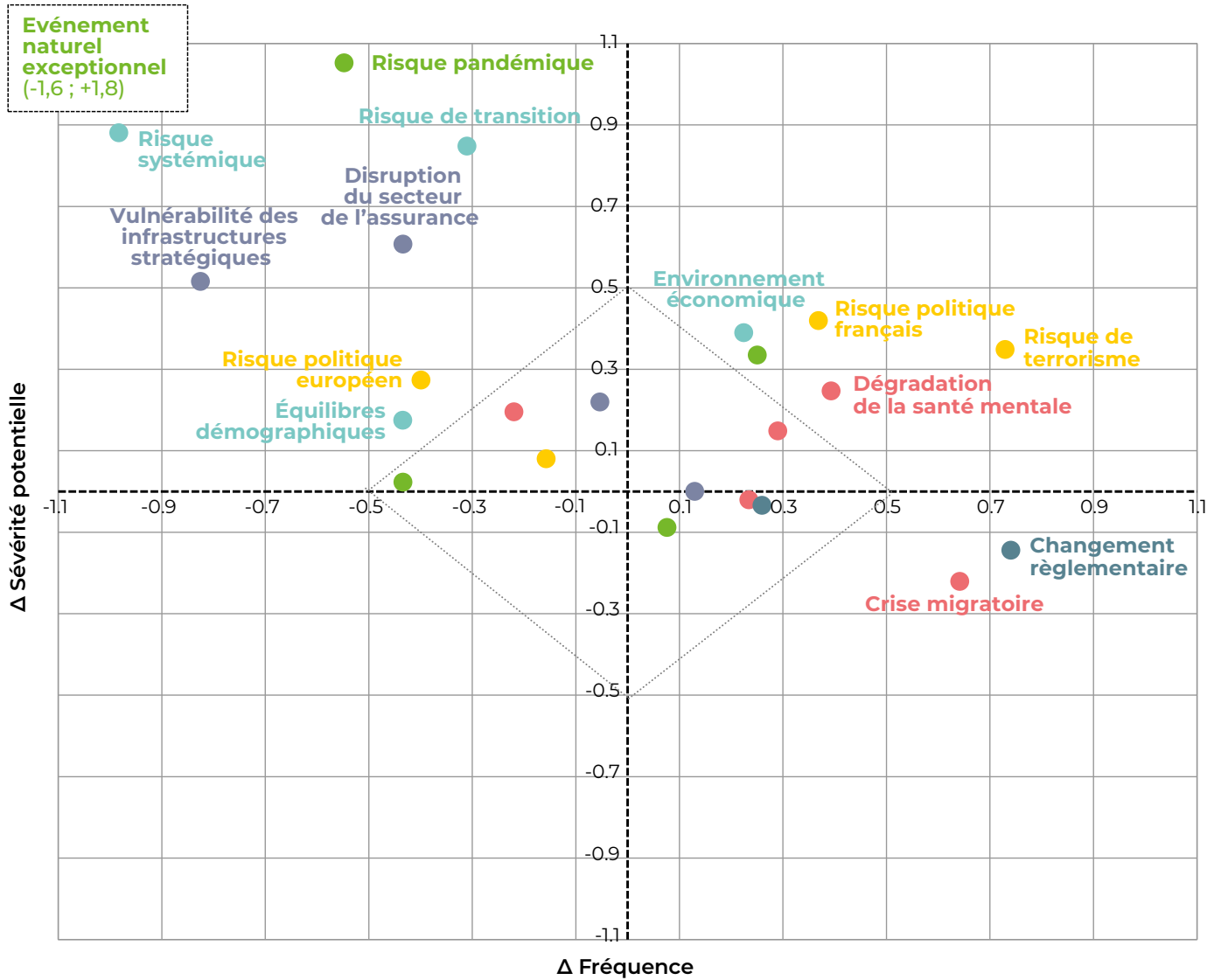
De manière équivalente, les réglementations visant à réduire les risques systémiques agissent sur la probabilité d'occurrence des risques moyens et forts. En revanche, pour les *tails risks*¹⁵, la probabilité d'occurrence est peu affectée et la concentration des moyens sur les autres risques pourrait se faire au détriment de ces risques très peu fréquents qui, s'ils se matérialisent, s'accompagneraient d'une plus grande sévérité.

¹³ Allianz Trade, « Défaillances d'entreprises : à l'échelle mondiale comme en France, la (forte) hausse se confirme », 18 octobre 2023.

¹⁴ Le risque d'événement naturel exceptionnel voit ses scores de fréquence et de sévérité évoluer sensiblement (-1,6; +1,8), en lien vraisemblablement à une évolution de la définition retenue cette année.

¹⁵ Les *tails risks* représentent les risques à très faible fréquence et à très forte sévérité.

GRAPHIQUE 3 ÉVOLUTION DES RISQUES EN 2024 PAR RAPPORT À 2023



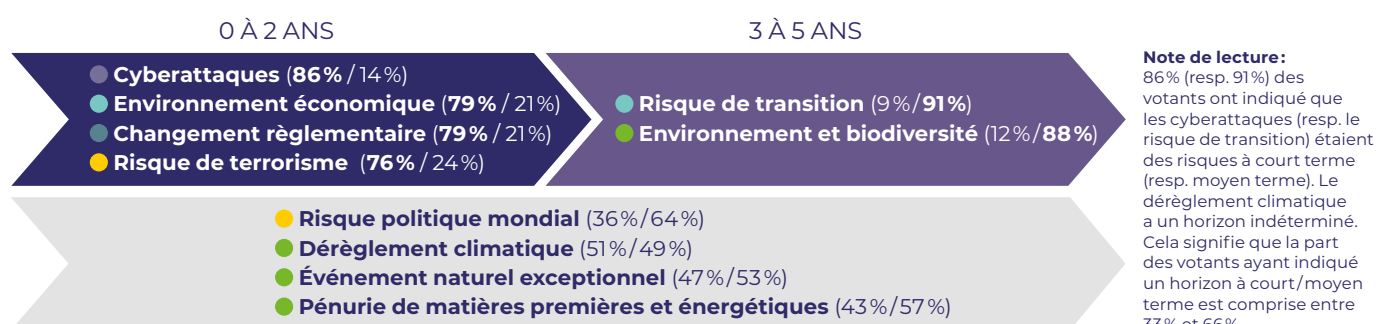
➔ Enfin, le contexte social et politique s'assombrit à horizon 5 ans en France...

Outre les risques règlementaires, les risques dont la probabilité de survenance s'accroît sont principalement les risques politiques et sociaux. Si la crise sanitaire liée au Covid-19 est derrière nous, les stigmates demeurent encore présents sur les populations. La pandémie et les mesures de confinement auraient ainsi accentué la tendance à la hausse de la prévalence des épisodes dépressifs observée en France depuis 2010. Ce phénomène affecte en particulier les jeunes adultes (18-24 ans) pour lesquels la prévalence des épisodes dépressifs a presque doublé sur la période 2017-2021 (20,8% en 2021 après 11,7% en 2017)¹⁶. La dégradation de la **santé mentale** progresse ainsi en fréquence (+0,4) et en sévérité (+0,2). Cette évolution a des répercussions sur le **risque RH** (+0,3; +0,1) puisque les risques psychologiques sont, depuis 2021, la première cause d'arrêt de travail de longue durée. Ils représentent presque un quart (22%) de ces arrêts¹⁷.

Les risques sociaux se retrouvent par ailleurs amplifiés par la situation économique et en premier lieu par la hausse de l'inflation. Ainsi, alors que la pauvreté et les inégalités s'étaient déjà accrues à la suite de la pandémie¹⁸, les ménages les plus modestes sont à nouveau affectés par les conditions économiques¹⁹. Les émeutes de juin 2023 attestent d'un climat social extrêmement tendu. Le **risque d'inégalités et tensions sociales** s'accroît en fréquence, mais reste stable en sévérité (+0,2; +0,0).

Cette accumulation de difficultés sociales, couplée à l'absence de marges de manœuvre budgétaire et de majorité absolue à l'Assemblée nationale, favorise les conditions de potentiels bouleversements politiques en 2027 ou avant²⁰. Le **risque politique français** augmente ainsi en fréquence et en sévérité (+0,4; +0,4).

FIGURE 2 HORIZON DE SURVENANCE DES 10 PREMIERS RISQUES ET PART DES VOTES



... et dans le monde, accentuant le risque terroriste

Cette hausse des risques politiques et sociaux ne se limite pas à la France. L'enlisement du conflit russo-ukrainien et l'éclatement d'un nouveau conflit israélo-palestinien s'ajoutent à un monde post-Covid marqué par la hausse des inégalités, du protectionnisme et du populisme. Cependant, le **risque politique mondial** diminue en fréquence et augmente légèrement en sévérité (-0,2; +0,1)²¹.

Les effets se retrouvent directement dans la hausse du **risque de terrorisme** d'une part et dans la hausse du risque de crise migratoire d'autre part. L'attaque du Hamas du 7 octobre 2023 et les représailles israéliennes ont remis sur le devant de la scène géopolitique mondiale le conflit israélo-palestinien. Ce conflit pourrait avoir

pour conséquence une hausse des actes terroristes à l'encontre des pays considérés comme des alliés d'Israël. Dans le cas de la France, l'attentat perpétré contre un professeur à Arras le 13 octobre 2023 a conduit à la remontée du niveau d'alerte du plan Vigipirate à son maximum le 16 octobre. Pour 2024, la tenue des Jeux olympiques à Paris est également un facteur de risque supplémentaire. Ainsi, le **risque de terrorisme** connaît la plus forte progression dans le classement, passant de la 17^e place à la 8^e place du fait d'une aggravation du score de fréquence et, dans une moindre mesure, de sévérité (+0,7; +0,3). Le risque de **crise migratoire** demeure en bas du classement, mais enregistre une progression en fréquence (+0,6).

¹⁶ Christophe Léon, Enguerrand du Roscoät et François Beck, « Prévalence des épisodes dépressifs en France chez les 18-85 ans : résultats du Baromètre santé 2021 », Santé publique France, 14 février 2023.

¹⁷ Axa, Observatoire de l'absentéisme, *Bilan de l'absentéisme 2022 et projection 2023*, 22 mai 2023.

¹⁸ Valérie Albouy, Anne Jaubertie et Arnaud Rousset, « En 2021 les inégalités et la pauvreté augmentent », Insee Première, n°1973, 14 novembre 2023.

¹⁹ Baromètre de la pauvreté Ipsos / Secours Populaire : « Près d'un français sur cinq déclare vivre à découvert », 6 septembre 2023.

²⁰ Gilles Ivaldi, « L'extrême-droite européenne est-elle en voie de normalisation ? », Cevipof, Note de recherche, *Le baromètre de la confiance politique/vague 14*, Mars 2023.

²¹ Le risque politique mondial apparaît également peu affecté par l'échéance proche des élections américaines.

RISQUES ET DÉFIS

Les risques émergents font apparaître de nouveaux besoins auxquels les assureurs et réassureurs doivent répondre. Les assureurs et réassureurs ont ainsi été amenés à indiquer leur capacité à développer de nouveaux produits ou de nouvelles garanties pour faire face à ces nouveaux défis. Plus globalement, le classement de ces risques sous la forme d'enjeux reflète, entre autres, la capacité des assureurs et réassureurs à mieux connaître le risque en question et à adapter leur tarification en conséquence. Il peut également refléter la capacité des assureurs à adapter leurs modes de travail pour tirer avantage de ces évolutions, notamment technologiques ou réglementaires.

L'intelligence artificielle, risque introduit cette année, intègre le classement des opportunités directement en première position avec un score particulièrement élevé (3,0 sur 5,0, cf. graphique 4). L'intelligence artificielle connaît un grand bond avec la mise à disposition en 2023 d'outils d'IA générative à destination du grand public. Ces nouveaux outils sont d'ores et déjà largement utilisés et pourraient ouvrir de nouveaux horizons opérationnels²²⁻²³. Ils remplacent dans ce classement les outils basés sur les données et les algorithmes, lesquels sont présents désormais sous le terme « qualité des données et des algorithmes ».

En parallèle de cette évolution, le **risque cyber** ne compte plus parmi les cinq premières opportunités, son score étant divisé par près de deux. Les entreprises d'assurance signalent par ce classement l'atteinte d'une certaine maturité en raison du développement du marché de l'assurance cyber. Dans le même temps, elles interrogent aussi la viabilité de ce marché et l'assurabilité de ce risque. Cette question apparaît d'autant plus pertinente dans un contexte d'essor et de diffusion massive de nouveaux outils d'IA dont la maîtrise du fonctionnement peut ne pas être assurée²⁴. À la suite des dispositions de la loi de finances pour 2023, le développement de captives de réassurance dédiées est également un facteur qui accroît l'offre concurrente de couverture du risque cyber.

Enfin, le **risque de transition** passe de la troisième à la deuxième place (1,9), attestant ainsi des opportunités d'investissement pour le financement de la transition énergétique. Par ailleurs, la refonte du label ISR et la montée des exigences vis-à-vis de la qualité des unités de comptes (UC) labellisées constituent également un nouveau défi et une opportunité de se différencier pour les assureurs.

GRAPHIQUE 4 ENJEUX POUR LE SECTEUR DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE



Note: Il s'agit ici du score moyen attribué à chaque risque sur 5.

²² Processmaker, « Les 5 principaux cas d'utilisation de ChatGPT sur le lieu de travail », juillet 2023.

²³ OCDE, *Perspective de l'emploi de l'OCDE 2023: Intelligence artificielle et marché du travail*, juillet 2023.

²⁴ Gartner, « Gartner Identifies Six ChatGPT Risks Legal and Compliance Leaders Must Evaluate », communiqué de presse, 18 mai 2023.

→ FOCUS

Quels sont les risques les plus systémiques ?

Un réchauffement
climatique à effet
boule de neige !

En 2023, les membres du groupe de travail Cartographie des risques de France Assureurs ont réalisé un exercice d'identification des interconnexions entre les 25 risques issus de sa 6^e édition.

L'objectif était double : déterminer les risques « primaires » et tisser tous les liens pouvant se matérialiser entre eux. Un risque est « primaire » s'il n'est la conséquence d'aucun autre risque. À partir des principaux liens établis, il est alors possible de déterminer les effets de 1^{er} tour, puis de 2^e tour et ainsi de suite. *In fine*, sont ainsi constituées des chaînes d'impacts plus ou moins diffuses et longues.

L'exercice mené consistait à mettre en relation un risque qualifié de cause à un risque qualifié de conséquence.

Dans un premier temps, chaque membre devait indiquer les 10 principales relations causales. Dans un second temps, les membres ont été invités à indiquer pour les relations causales les plus citées leur probabilité d'occurrence et leur criticité.

Deux points d'attention :

- les résultats détaillés ici présentent les relations les plus pertinentes selon un panel d'expert du risque et ne prétendent pas à l'exhaustivité ;
- l'analyse a été réalisée à partir des risques présents dans la 6^e édition de la cartographie des risques, raison pour laquelle certains risques peuvent différer du reste du document.

De cet exercice, il apparaît que les risques environnementaux sont les principaux risques primaires. En particulier, le dérèglement climatique présente des effets en cascade auprès de neuf autres risques, soit près de 40% de l'ensemble des risques contenus dans cette cartographie.

Sur 600 relations théoriques, les experts du risque en retiennent 74...



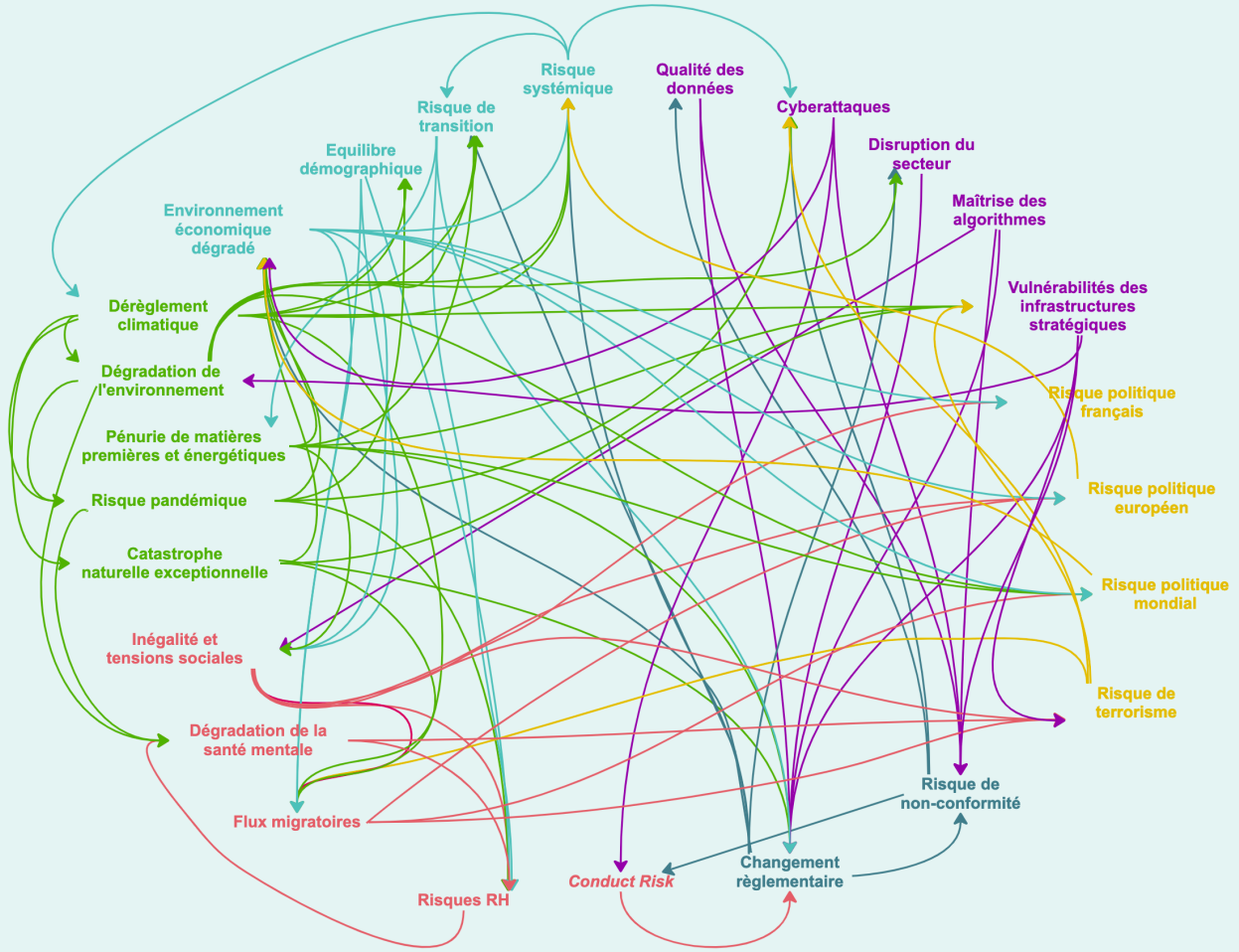
Les risques environnementaux sont ceux qui génèrent le plus grand nombre d'effets de deuxième tour.

Sur une liste prédéfinie de 25 risques, 600 interconnexions « risque cause → risque conséquence » sont théoriquement possibles. Parmi cet ensemble théorique, les experts du risque ayant participé à l'exercice ont retenu 74 relations (cf. figure A).

Parmi les principales causes, les risques environnementaux sont les plus présents, intervenant dans 26 de ces 74 relations (soit 35%, cf. tableau A). La survenance de risques environnementaux aurait ainsi des effets sur l'ensemble des risques économiques, sur la majorité des risques sociaux et technologiques et sur un risque politique et un risque réglementaire. *A contrario*, les risques environnementaux ont été peu cités parmi les principales « conséquences » d'autres risques, à seulement six reprises parmi les 74 relations.

À l'inverse, les risques politiques (resp. réglementaires) sont ceux qui présentent le moins d'effets secondaires. Ils n'interviennent que dans six (resp. cinq) relations parmi les 74 principales relations.

FIGURE A 74 INTERCONNEXIONS IDENTIFIÉES PAR LES EXPERTS DU RISQUE



Note de lecture : Le sens de la flèche indique l'interconnexion entre le risque « cause » et le risque « conséquence ».

En revanche, aucune famille de risque ne se démarque en termes de risques « conséquence ».

Les risques sociaux et sociétaux sont ceux qui semblent les plus directement affectés par d'autres risques de la cartographie puisqu'ils sont listés comme conséquence dans 18 relations. Les risques économiques (13), politiques (13), réglementaires (12) et technologiques (12) apparaissent très proches de ce niveau.

TABLEAU A PART DES RELATIONS POUR LESQUELLES LA FAMILLE DE RISQUES EST CAUSE/CONSÉQUENCE

| CAUSE | % | CONSÉQUENCE | % |
|------------------|-----|------------------|-----|
| Environnementaux | 35% | Socio-sociétaux | 24% |
| Technologiques | 18% | Economiques | 18% |
| Economiques | 16% | Politiques | 18% |
| Socio-sociétaux | 16% | Réglementaires | 16% |
| Politiques | 8% | Technologiques | 16% |
| Réglementaires | 7% | Environnementaux | 8% |

... dont 16 sont citées à plusieurs reprises avec une probabilité élevée

Parmi les 74 relations citées précédemment, certaines l'ont été à plusieurs reprises. En particulier, 16 d'entre elles ont été citées au moins par 3 experts du risque (cf. tableau B). Pour ces 16 relations les plus citées, les experts du risque ont été invités à les préciser en répondant à la question suivante: « Si le risque CAUSE se matérialise, quelle est la probabilité que le risque CONSÉQUENCE se produise avec sévérité ? ».

TABLEAU B LISTE DES RELATIONS CLASSÉES PAR NIVEAU DE RISQUE

| Risques CAUSE | Risques CONSÉQUENCE | Niveau de risque | | |
|--|--|------------------|-------|------|
| | | Faible | Moyen | Fort |
| Catastrophe naturelle exceptionnelle | Crise migratoire | 0% | 20% | 80% |
| Catastrophe naturelle exceptionnelle | Changement règlementaire | 0% | 44% | 56% |
| Dérèglement climatique | Risque systémique | 3% | 43% | 55% |
| Pénuries de matières premières et énergétiques | Risque politique mondial | 5% | 40% | 55% |
| Dérèglement climatique | Catastrophe naturelle exceptionnelle | 11% | 35% | 55% |
| Catastrophe naturelle exceptionnelle | Vulnérabilité des infrastructures stratégiques | 3% | 44% | 54% |
| Vulnérabilité des infrastructures stratégiques | Risque de terrorisme | 7% | 43% | 50% |
| Changement règlementaire | Disruption du secteur | 5% | 48% | 48% |
| Environnement économique dégradé | Risque politique français | 15% | 45% | 39% |
| Inégalités et tensions sociales | Risque politique français | 12% | 57% | 31% |
| Dégradation de l'environnement | Vulnérabilité des infrastructures stratégiques | 18% | 55% | 28% |
| Risque politique mondial | Environnement économique dégradé | 7% | 67% | 27% |
| Inégalités et tensions sociales | Risque politique européen | 20% | 55% | 25% |
| Risque politique mondial | Risque de terrorisme | 21% | 54% | 25% |
| Catastrophe naturelle exceptionnelle | Environnement économique dégradé | 12% | 66% | 22% |
| Qualité des données | Risque de non-conformité | 23% | 55% | 22% |

Note de lecture:

Niveau de risque faible: **faible** probabilité d'occurrence et **faible** sévérité du risque CONSÉQUENCE

Niveau de risque fort: **forte** probabilité d'occurrence et **forte** sévérité du risque CONSÉQUENCE

Niveau de risque moyen: **forte** probabilité d'occurrence et **faible** sévérité du risque CONSÉQUENCE ou **faible** probabilité d'occurrence et **forte** sévérité du risque CONSÉQUENCE

Ces évènements sont caractérisés par un niveau de risque moyen ou fort. Pour l'ensemble de ces relations, la probabilité d'occurrence et/ou la sévérité du risque CONSÉQUENCES serait élevée. Ainsi, la probabilité qu'une relation appartienne à la catégorie des risques « Moyen » ou « Fort » est au minimum de 77%.

La relation {Catastrophe naturelle exceptionnelle → Crise migratoire} semble être la plus probable. Les experts estiment que 80% des catastrophes naturelles exceptionnelles engendreront, avec une forte probabilité, des crises migratoires importantes.

Les sept relations suivantes peuvent également être source d'inquiétude puisque dans plus de 50% des cas le risque CONSÉQUENCE se produira avec une probabilité et une sévérité élevées et dans 40% des cas au moins une de ces deux modalités sera élevée. Les relations ayant pour cause les risques environnementaux (catastrophes naturelles exceptionnelles, dérèglement climatique ou pénurie de matières premières) sont d'autant plus à craindre qu'il n'existe pas de mesures de prévention à la main des seuls assureurs.

Les risques environnementaux se distinguent comme étant ceux qui ont le caractère le plus systémique

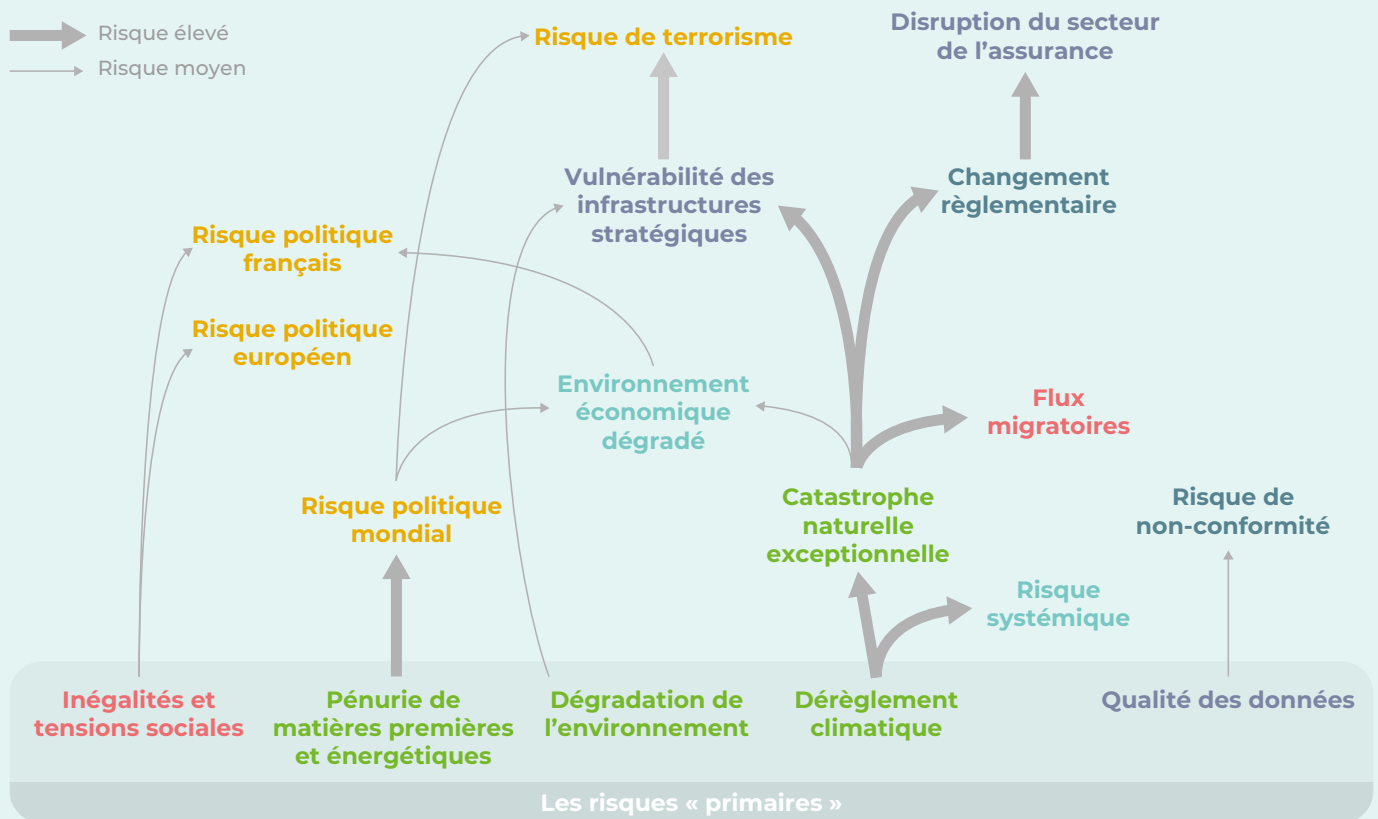


Les risques environnementaux (pénurie de matières premières et énergétiques, dérèglement climatique et catastrophe naturelle exceptionnelle) sont les plus susceptibles d'avoir des effets sur l'ensemble des familles de risques (cf. figure B). Ils affectent les différents pans de l'économie et de la société en raison des risques physiques qui leur sont associés et qui exposent directement les infrastructures stratégiques. Du fait

des coûts économiques et financiers qu'ils engendrent également, ces risques revêtent le caractère le plus systémique avec une présence majoritaire comme risque CAUSE d'une part et avec les plus longs effets en cascade d'autre part. Ces risques peuvent également perturber les équilibres mondiaux, politiques et sociaux en accentuant les risques d'exodes climatiques et de conflits territoriaux sur la question de la propriété des ressources. Face à ces risques environnementaux dont une partie est endogène, liée au dérèglement climatique, les pouvoirs publics sont contraints à des réponses réglementaires contribuant au risque d'avalanche réglementaire.

Le dérèglement climatique présente en particulier des effets en cascade auprès de neuf autres risques, soit 40% de l'ensemble des risques contenus dans cette cartographie.

FIGURE B LES PRINCIPALES INTERCONNEXIONS ENTRE LES RISQUES



LA COMMISSION ANALYSE DES RISQUES DE FRANCE ASSUREURS

Elle a pour mission de réfléchir à la gestion prospective des risques. Elle détecte les signaux faibles et recense l'ensemble des problématiques du secteur : veille réglementaire, conformité, bonnes pratiques professionnelles, assurabilité des risques...

Cette posture d'anticipation remplit un rôle préventif pour la profession, en lui permettant d'intervenir en amont des problèmes et de mieux maîtriser les défis futurs. Elle doit permettre de nourrir la contribution de la profession au débat public.

Merci à tous les membres du groupe de travail "Cartographie des risques":

Responsable Vladislav GRIGOROV (Swiss Life France) - Référent France Assureurs Maÿlis BECHETOILLE - Membres du groupe de travail Zacharie HAJAGE (Abeille Assurances) - Mohamed ZARROUKI (Abeille Assurances) - Nina CHANDOK (Abeille Assurances) - Anthony DARNE (ACM) - Audrey GENE BRIER (AEMA) - Nicolas TOTEL (AEMA) - Charlotte PACQUEMENT (AFI ESCA) - Anne FRANÇOIS (Allianz France) - Stéphane DUMAS (Axa France) - Régis SERVADIO (Chubb) - Théo BRIGY (Covéa) - Benjamin LAVILLE (Corum Life) - Patricia QUINIOU (Groupama) - Didier GUILLAUME (Groupama) - Vincenzo VITALE (Macif) - Maxime RICHARD (Maif) - Remy CONTAMIN (Predica) - Gurvan LE RHUN (RGA International) - Rebecca CHEETHAM (Scor) - Jean-Charles GUEGANOU (SMA BTP)

Ce document est la propriété exclusive de la Fédération Française de l'Assurance qui a pour nom d'usage France Assureurs et est protégé par le droit d'auteur. La reproduction, la représentation et la diffusion de tout ou partie de ce document ne peuvent se faire, en dehors du périmètre de la société ou de l'organisme destinataire de ce document, qu'avec l'autorisation de France Assureurs.



26, boulevard Haussmann
75009 Paris
Rue du Champ de Mars 23
1050 Ixelles
Bruxelles-Capitale
franceassureurs.fr
X @FranceAssureurs